

27 janvier 2017 revue de presse	_____	2
27 janvier 2017 revue thématique DD	_____	3

27 JAN. 2017

**SAINT-JEAN**

## Soirée crêpes et jeux dès 19 heures

Une soirée jeux et crêpes party est proposée ce soir, de 19 heures à 22 heures. Proposée par le centre social en partenariat avec le service Prévention Médiation et la ludothèque, elle aura lieu à l'Espace Victor-Hugo (4, chemin du Bois-de-Saget). L'entrée est libre et gratuite. Pour tous renseignements et inscriptions il faut contacter le 05.61.37.88.31 ou 05.34.33.29.12.

Le centre social de Saint-Jean s'est imposé comme un espace convivial d'accueil, d'information et d'échanges. Il favorise le lien social et les ren-



L'Espace Victor-Hugo accueille aussi le service social de la commune./Photo DDM

contrées la citoyenneté et de participations à des projets collectifs. Au cours de ce mois de

janvier le centre social a proposé divers temps forts tels « cuisinons et partageons la galette », une sortie culture « swing rencontre trio » ou encore un atelier de cuisine « fruits et légumes d'hiver ». Au mois de février, le samedi 25, il organise une sortie à la neige, balade et luge, au plateau de Beille, de 8 h 30 à 17 h 30. Le tarif est fixé à 12 € pour les adultes et 6 € pour les enfants.

Pour tous renseignements et inscriptions : [centre.social@mairie-saintjean.fr](mailto:centre.social@mairie-saintjean.fr) ou les deux numéros de téléphone plus haut mentionnés.

## harcèlement

### 7241 appels et 850 SMS à son ex...

Le cœur a ses raisons que la raison ignore. Jérôme, 37 ans, employé de mairie, le sait mieux que quiconque. Ce dernier était jugé lundi par le tribunal correctionnel de Toulouse, pour avoir, à Saint-Jean, harcelé et menacé son ex-compagne et mère de ses enfants.

Le 11 octobre, la victime a déposé plainte et a raconté aux gendarmes que, depuis leur séparation et malgré une condamnation pour les mêmes faits, son ex se rendait plusieurs fois par jour à son domicile pour lui demander de revenir. À cela s'ajoutaient des appels et des SMS en grand nombre. « J'ai compté, 7 241 appels rien que pour le mois de septembre, ça donne 241 appels par jour et 850 SMS ! » fustige Dominique Boissel-Piot, présidente du tribunal.

« Je regrette, je n'ai pas pris au sérieux la condamnation du 28 juin. Je voulais garder le contact avec elle pour nos enfants », se repente le prévenu, tête basse, qui a perdu la garde de ses deux enfants.

La présidente s'inquiète. « Tant que vous n'aurez pas retrouvé la garde de vos enfants, ça va continuer ? », lui demande-t-elle. L'expertise psychiatrique réalisée dans le cadre de l'enquête ne la rassure pas. « Dangerosité criminelle qui n'écarte pas un passage à l'acte, possessif, jaloux », sont les conclusions de l'expert. M<sup>e</sup> Dupont-Ricard, avocate de la jeune femme, demande simplement 1 euro symbolique de dommages et intérêts. Le son de cloche est différent chez Francis Boyer, procureur de la République, qui donne de la voix. « La pre-

mière obligation de votre précédente condamnation était de la laisser en paix ! Qui peut supporter plus de 5 000 appels par mois ? Si vous n'avez pas compris la dernière fois, vous allez comprendre maintenant », tonne le magistrat. En conséquence, il requiert 6 mois de prison ferme avec maintien en détention. M<sup>e</sup> Jocelyn Momaso-Momaso, pour la défense, tente de ramener le navire à flot. « Je ne crois pas qu'il soit un délinquant. Toute sa vie il a été abandonné et le seul refuge qu'il avait était sa compagne », plaide l'avocat. Le tribunal l'a entendu, son client a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve avec interdiction du domicile, du travail et de tout contact avec la victime qui a obtenu 1 euro de dommages et intérêts.

# 24 heures

27 JAN. 2017

le fait du jour

# Pollution : vers un périph à 70 km/h?

l'essentiel ▶

**Pour la première fois,**  
le seuil d'alerte à la pollution atmosphérique a été atteint hier à Toulouse. Le préfet a ordonné la baisse de 20 km/h de la vitesse. Une mesure à généraliser sur le périph ?

**2** 6 janvier 2017 : cette date restera comme celle d'une première à Toulouse. C'est la première fois que le seuil d'alerte à la pollution atmosphérique, celui que Paris franchit allégrement, est atteint. Jusqu'à présent, seule la pré-alerte, dite de recommandation et d'information, avait été déclenchée pour les particules en suspension PM 10 l'hiver, comme c'est le cas en ce moment, ou l'ozone l'été. Le vent d'autan, qui devait chasser hier après-midi la pollution, n'a fait que repousser le problème une fois de plus.

Pour la première fois aussi, le préfet a pris une mesure forte, symboliquement au moins : l'obligation de rouler 20 km/heure moins vite. Soit 110 sur autoroute ; 90 sur des routes normalement à 110 ; et 70 sur des voies à 90, comme le pé-

riphérique. Pour Pascal Mailhos, qui a évoqué des contrôles par les forces de l'ordre, « une diminution de 20 km/heure permet une diminution de 10 à 15 % des émissions » de polluants. L'obligation de lever le pied devait prendre fin hier soir.

#### De 110 à 90 km/h en 2007

Une réduction de vitesse à 70 km/h sur le périph pourrait-elle, ou devrait-elle, devenir définitive, comme c'est le cas à Paris depuis 2014 ? Ce « n'est pas prévu », indique la préfecture, qui parle pour hier d'**« une situation ponctuelle »**. La question, qui s'est posée dans d'autres agglomérations, reste pour l'heure officiellement en suspens.

Le trafic routier, plus exactement la congestion du périph, se trouve pour autant une nouvelle fois mis en accusation. Même si le chauffage joue aussi un mauvais rôle. Du côté de l'ATMO Occitanie, chargé des mesures, la directrice, Dominique Tilak, rappelle que baisse de la vitesse

**La baisse de la vitesse entraîne la baisse des émissions de polluants.**

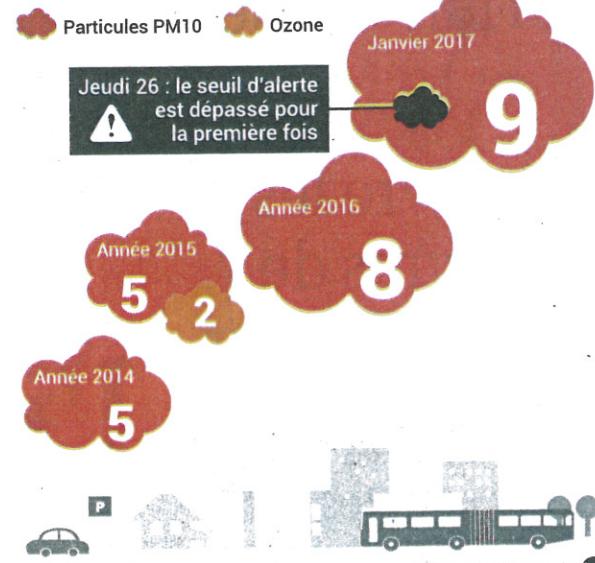
et baisse des émissions de polluants vont bien de pair. Et celle de la concentration aussi en principe pour autant qu'on puisse comparer. « L'enjeu pour la métropole est de fluidifier aux heures de pointe. »

En 2007, lors du passage de 110 à 90 sur le périph, l'étude s'appuyait ainsi sur une baisse des émissions. Réduire encore jusqu'à 70, Jean-Michel Lattes, président du syndicat des transports en commun, qui rappelle que cela relève de l'État, s'y dit « plutôt favorable » dans la mesure où, justement, ça fluidifie. En 2014, Pierre Cohen, maire, avait dit oui et le dit toujours. Claude Raynal, chef de file PS à la Métropole, table sur « le progrès technique des constructeurs ». Du côté des Verts, comme de l'association Deux pieds deux roues, la baisse d'hier est « une mesure ». Et une décision définitive ne serait qu'en deçà de l'effort réclamé pour les transports en commun, le vélo et la marche.

**Jean-Noël Gros**  
Jean-Noël Gros

#### Historique des alertes à la pollution atmosphérique en Haute-Garonne

En nombre de jours de dépassement du seuil de recommandation et d'information



Ces dernières années, le nombre d'alertes était resté plutôt stable. Il a bondi lors de ce mois de janvier 2017.

#### TISSÉO VA CRÉER UN TICKET SPÉCIAL POUR LES JOURS DE POLLUTION

Le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine, le SMTC-Tisséo, va créer un nouveau ticket de transport sur son réseau, un ticket valable les jours de pic de pollution et qui donnera droit à des trajets illimités. « Nous devons encore déterminer son tarif », indique Jean-Michel Lattes, président du SMTC et adjoint au maire de Toulouse, qui souhaite aussi, ces jours-là, accroître la capacité du réseau de transports. La future grille tarifaire, qui entrera en vigueur en juillet, comportera donc cette nouveauté. Le SMTC-Tisséo marche donc sur les pas du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), présidé par Valérie Péresse. Le STIF a jugé que la gratuité les jours de pollution lui coûtait trop cher (4 M€ par jour) et a instauré un ticket spécifique vendu 3,80 €, soit deux tickets de métro, pour des trajets illimités dans toutes les zones. Dernièrement, Jean-Michel Lattes s'était aussi opposé à l'idée de gratuité, jugée pénalisante pour la capacité d'investissement du syndicat, et rejetée à Paris « par les associations d'usagers » aussi. À Toulouse, la gratuité est estimée à 400 000 € par jour.

# LA DÉPÉCHE

D U M I D I

Nord-Est

27 JAN. 2017

## repères

120 000

**VÉHICULES** Par jour sur le périphérique. C'est la moyenne annuelle établie par la Direction des routes. Ce chiffre augmente même jusqu'à 140 000 sur la section la plus chargée, Purpan-La Cépière.



Hier matin sur le périphérique toulousain. Pour la première fois, la limitation de vitesse a été abaissée en raison de la pollution en passant de 90 à 70 km-heure. / DDM, Nathalie Saint-Affre

## votre avis

Êtes-vous prêt à rouler moins vite pour limiter la pollution ?



JOSIANE,  
68 ANS, RE-  
TRAITÉE,  
**Toulouse**

« Je n'ai pas  
entendu

parler de cette décision d'une baisse de la limitation. Je serais prête à faire des efforts mais je ne sais pas si c'est vraiment efficace. Mais oui, je le ferais sans problème. Je serais aussi prête à faire du covoiturage si ça pouvait aider à limiter la pollution. »



ABDERRAH-  
MAN, 50 ANS,  
TECHNICIEN TE-  
LECOM,  
**Toulouse**

« J'ai juste-  
ment en-

tendu jeudi matin aux infos qu'il fallait réduire sa vitesse de 20 km/h. J'ai été vraiment intéressé par cette mesure. Déjà que je ne roule pas vite alors oui je suis prêt à jouer le jeu. La vitesse c'est bien quand on est jeune... En général je ne prends que les transports en commun. »



ROMAN, 27  
ANS, DESIGNER  
SONORE,  
**Toulouse**

« Oui j'ai vu  
des pan-

neaux indiquant cette limitation hier matin. Je suis un des rares à le faire, je trouve que peu de monde respecte cette mesure. Je suis complètement prêt à faire des efforts pour limiter la pollution. Je prends très souvent le métro j'essaie d'utiliser ma voiture le moins possible. »



MICHEL RIBET,  
PRÉSIDENT DE  
L'AUTOMOBILE  
CLUB DU MIDI  
**Toulouse**

« Imposer  
une baisse

de 20 km/h ne servira à rien. Plus on roule lentement plus on pollue car on allonge la durée de conduite. C'est ridicule. On va faire perdre du temps aux usagers. En plus, il y a tant d'autres pollueurs plus importants que la voiture. Cette norme n'aura aucun impact. »

# LA DÉPÊCHE

D U M I D I

Nord-Est

27 JAN. 2017

## interview

### «LE COVOITURAGE EST LA SOLUTION LA PLUS SIMPLE»

Crée en 2012, forte aujourd'hui de douze salariés, la start-up Coovia, implantée à Colomiers dans une pépinière d'entreprises de Toulouse Métropole, a bâti une plateforme de covoiturage pour les trajets du quotidien, *coovia.fr*. Le covoiturage qui est préconisé par la préfecture pour limiter la pollution. En atteignant une masse critique de 10 000 covoitureurs, son fondateur, David Larcher, ambitionne de faire « sauter les bouchons ».



David Larcher,  
fondateur de la start-up  
toulousaine Coovia,  
créatrice du site de co-  
voiturage *coovia.fr*

#### Pour la première fois, la Haute-Garonne atteint le seuil d'alerte à la pollution atmosphérique...

C'est un rappel à l'ordre. Nous sommes en train de surconsommer des déplacements. Il y a une obésité des déplacements individuels. Avec, du coup, une conséquence sur notre santé. Les déplacements ne sont pas les seuls à incriminer mais ce pic doit être une opportunité pour prendre conscience de la situation. Le covoiturage permet de faire des économies, de rencontrer des gens mais cela devient aussi vital.

#### Le covoiturage est une solution ?

C'est une des solutions. Elle est loin d'être la seule mais c'est la plus simple à mettre en œuvre. Toutes les autres, l'interdiction du diesel, la circulation alternée..., sont compliquées et lourdes. Le covoiturage permet de retirer des voitures à partir du moment où le conducteur est prêt à partager son déplacement, à reconsiderer sa façon de se déplacer. C'est la prise de conscience qui est plus difficile que l'action. Les gens ne sont pas contre mais ils n'imaginent pas qu'il y a un collègue, un voisin qui fait le même trajet qu'eux. L'idée de covoiturage n'est pas encore dans les mœurs.

#### Avec 10 000 covoitureurs, vous faites sauter les bouchons à Toulouse, dites-vous...

Nous proposons 3 000 trajets par jour pour une centaine d'utilisateurs. Faire sauter les bouchons, c'est clairement l'hypothèse de notre modèle. Nous n'y sommes pas encore mais je pense que les mentalités vont évoluer. Pour y contribuer, nous venons de créer une plateforme événementielle avec, pour ce samedi, une première. Nous avons créé une page pour la rencontre Stade Toulousain-Pau : *events.coovia.fr*. Tous les gens viennent à la même heure, à 18 h 30, au même endroit, le stade Ernest-Wallon. Ils ont donc toutes les chances de covoiturer. En partenariat avec le Stade, 50 places de stationnement sont réservées. C'est un ballon d'essai !

*Propos recueillis par J.-N. G.*

27 JAN. 2017

27 JAN. 2017

## Semenciers : une position de leader à conserver

**l'essentiel ▶**

Le groupement interprofessionnel des semences (GNIS) a dressé hier à Toulouse le bilan de son activité. Les semenciers du Sud-Ouest veulent conserver leur position de leader.

**P**remière région française pour la multiplication des semences et leaders à l'export, les semenciers de la région Sud-Ouest (Occitanie et Aquitaine) veulent conserver et renforcer leurs positions. Le groupement interprofessionnel des semences et plants (GNIS) a dressé hier à Toulouse le bilan de la filière française pour la campagne 2016-2017 et fixé la feuille de route pour l'année à venir.

La filière représente localement près de 3 400 emplois, 21 centres de recherches, 71 entreprises de production, 5 300 agriculteurs qui travaillent dans la



Les représentants du GNIS hier à Toulouse./DDM, Michel Viala

multiplication de semences et 90 700 qui les utilisent.

Betteraves, maïs, oléagineux et semences potagères constituent l'essentiel des surfaces exploitées dans la région.

« La dynamique régionale est forte et l'enjeu est de conserver notre positionnement de leader » affirme Gérald Crouau,

le délégué régional du GNIS. Les semenciers veulent encourager l'accès aux ressources génétiques, le financement de la recherche et l'accès aux biotechnologies. « Si on ne réussit pas à utiliser les biotechnologies, nous allons prendre vingt ans de retard » observe M. Crouau.

Le délégué régional met en évidence « un terroir aux conditions climatiques exceptionnelles, attirant ici les grandes multinationales » et des centres de recherche créateurs d'innovation, en matière de tournesol par exemple, ce qui vaut à la région toulousaine le surnom de « Sun Valley ».

### Réduire l'utilisation des pesticides

Autre enjeu : comment réduire l'utilisation des pesticides et des engrains chimiques. À ce titre, les semenciers travaillent en collaboration avec un laboratoire Paul-Sabatier/CNRS. « Plutôt qu'utiliser des produits chimiques, on va rechercher des micro-organismes qui ont des propriétés de bio contrôle » explique le professeur Guillaume Becard. Ses travaux portent notamment sur l'utilisation de micro-organismes pour lutter contre les larves ou les maladies fongiques.